



direction générale
de l'Aviation civile

CERTIFICAT D'APTITUDE

N° 0104-ULM-00002049

Délivré à Monsieur Christophe PINSON, né le 5 Janvier 1982,

qui a satisfait à l'épreuve

de l'examen théorique commun de pilote d'aéronef ultraléger motorisé

conforme à l'arrêté du 4 mai 2000.

Date d'effet : 04 Décembre 2013

Fait à Rennes, le 09 Décembre 2013

Alain GARNIER
chef de la subdivision
personnels navigants et sûreté

www.developpement-durable.gouv.fr

Aérodrome de Rennes-
Saint-Jacques
BP 59149
35091 RENNES
téléphone : 0299677203
télécopie : 0299677229

AVIS IMPORTANTS :

⇒ Ce présent certificat original sera exigé pour la délivrance du brevet et de la licence de pilote d'ULM

⇒ Il n'en sera délivré aucun duplicatum